

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école Sainte-Rosalie, tenu le 15 juin 2026,
à 18 h 30, au local de musique de l'école Sainte-Rosalie**

Étaient présents :

Mme Chantal Gaumont, parent-membre et Présidente
Mme Annie Chartrand, parent-membre, substitut
M. Louis Simoneau, parent-membre
Mme Claudette Gévry, membre du personnel du Service de garde
Mme Amélie Gladu, membre du personnel enseignant
Mme Amélie Deshaies, secrétaire
Mme Andrea Sanel, parent-membre et vice-présidente
Mme Vanessa Tiemani, parent-membre, déléguée au Comité de parents

Étaient aussi présentes :

Mme Hélène Laforest, directrice

Étaient absents :

Mme Sylvie Donais, membre de la communauté et secrétaire
Mme Sonia St-Germain, membre du personnel de soutien

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Chantal Gaumont souhaite la bienvenue, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18h37.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Amélie Gladu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. Adoption du procès-verbal du 27 avril 2026

Il est proposé par monsieur Louis Simoneau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

4. Parole au public

Aucune question ou commentaire

CÉ-26-06-01

CÉ-26-06-02

5. Suivis

5.1 Service traiteur 2026-2027

Madame Laforest avise que l'école est toujours à la recherche d'un concessionnaire, donc elle prévoit un plan B. Elle recherche une concession qui font affaire avec la Fondation Christian Vachon. Cantine pour tous, délai trop serré avec l'an prochain, c'est possiblement remis à l'an prochain pour 2027-2028. Nous sommes à la recherche d'un service traiteur. Il y a une opportunité avec le service traiteur Le lunch. Nous allons de l'avant avec cette entreprise.

5.2 Grand défi Pierre Lavoie

La famille Fontaine a fait une levée de Fonds pour le GDPL et pour l'école Sainte-Rosalie. L'école recevra plus de 10 000\$. Cette subvention servira à l'achat de matériel pour optimiser l'exercice physique chez nos élèves (ex : gaga ball).

6. Adoption :

6.1 Budget initial

Il y a une modification dans les mesures dédiées et protégées. On parle de regroupement d'enveloppes. Dans la partie code budgétaire, on voit maintenant une trentaine de regroupements. Cela permettra d'avoir davantage de flexibilité pour les dépenses. Il y a toutefois encore des restrictions, il y aura des rééditions de compte pour chacun des regroupements. Des dépenses doivent passer dans chaque catégorie et doivent avoir un lien avec le projet éducatif. Les montants reçus sont sensiblement les mêmes, mais avec plus de flexibilité.

Madame Hélène Laforest explique que le MEQ finance 14 groupes. C'est pour cette raison qu'il y aura une classe de maternelle 4 ans et une autre ouverture de classe grâce à l'Annexe 49.

Il est proposé par Andréa Sanel et appuyé par Amélie Gladu, d'adopter le budget initial.

6.2 Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026

Les élèves de 3e, 4e et 5e années ont répondu à un sondage plus détaillé pour obtenir un meilleur portrait de la situation.

100% des élèves ont répondu qu'ils savaient à qui se confier. Beaucoup d'élèves disent être témoin d'élèves qui font de la violence verbale.

Le programme Hors piste permet d'enseigner plusieurs compétences personnelles et sociales et aussi l'anxiété. L'implantation va bon train. Voir Plan de lutte pour les moyens mis en place pour augmenter à 92% le pourcentage d'élèves qui se sentent bien accueillis à l'école d'ici la fin d'année actuelle.

Constats :

Les moyens sont réinvestis par les éducatrices spécialisées.

Amélioration de la surveillance par les éducatrices

Prévention des surcharges et désorganisation le midi

Meilleure connaissance de soi de la part des élèves

Sensibilisation des élèves concernant l'impact des médias sociaux et les dangers associés

Autres constats, difficultés rencontrées ou défis qui persistent, perspectives : voir Évaluation annuelle CSSSH.

Un document résumé a été partagé aux parents et aux membres du personnel à la suite de l'évaluation.

CÉ-26-06-05

Vanessa Tiemani adopte l'évaluation du plan de lutte.

7. Approbations:

7.1 Liste des effets scolaires et frais chargés aux parents.

Madame Hélène Laforest présente les listes des effets scolaires. La liste d'effets scolaires est à la charge des parents. En ce qui concerne le matériel scolaire (cahiers et reprographie), les listes ne doivent pas dépasser le maximum permis de 75,00\$, sauf pour le groupe 6R1 et les classes de 3e année.

À corriger : Le montant de l'agenda devrait être à 11,85\$ sur la liste 6R1.

Il est proposé par madame Amélie Gladu et appuyé à l'unanimité, d'approuver les listes avec la modification demandée.

CÉ-26-06-06

7.2 Dates de fins d'étapes 2026-2027

Les dates de fins d'étapes de l'année 2026-2027 présentées sont;

Étape 1 : 13 novembre 2026

Étape 2 : 27 février 2027

Étape 3 : 25 juin 2027

CÉ-26-06-07

Il est proposé par madame Amélie Deshaies et appuyé à l'unanimité, d'approuver les dates de fins d'étapes telles que présentées.

CÉ-26-06-08

7.3 Dons des chevaliers de Colomb (résolution) 7 000\$

Mme Hélène est ravie d'avoir été accompagnée par Geneviève Breton, Valérie L. Blais, Avrile Gauthier, Andrea Sanel et Claudette Gévry. Le don reçu est de 7 000\$ et il sera dédié au projet de classe extérieure. Le projet débutera cet été et sera bouclé avant la rentrée scolaire.

Proposé par Madame Andrea Sanel et adopté à l'unanimité.

CÉ 26-06-09

7.4 Classe extérieure (résolution) 53 833,82 \$

Le gagnant de l'appel d'offre est le Groupe Lavallée pour un montant de 53 833,82 \$.

Actuellement, il y a plus de 91 794\$ dans le compte et ceci n'inclut pas le don de 7000\$.

Proposé par monsieur Louis Simoneau et approuvé à l'unanimité.

CÉ 26-06-10

7.5 Entrée progressive

Le but de l'entrée progressive, c'est que l'élève vive de courtes journées et qu'il puisse avoir des pauses. Cela permet également à l'enseignante de passer plus de temps avec ses élèves en début d'année et cela lui permet d'apprendre à mieux connaître ses élèves.

Madame Hélène Laforest présente une lettre des enseignantes de maternelle 4 ans et 5 ans qui souhaitent encore cette année effectuer une entrée progressive. Les parents seront invités à se présenter à l'école avec leur enfant le 1er septembre pour une période d'une heure. Par la suite, durant la semaine suivante, les enfants viendront de façon progressive à l'école et en cas de besoin, le service de garde sera disponible. L'école se fera à temps plein à compter du 8 septembre.

Il est proposé par madame Claudette Gévry et résolu à l'unanimité d'approuver l'entrée progressive pour les élèves de maternelle tel que présentée.

7.6 Colle à moi (financement)

Madame Hélène Laforest informe les parents que l'école souhaite reconduire cette année encore la campagne de financement Colle à moi qui permet aux parents d'acheter des étiquettes personnalisées au nom de leur enfant. Cette campagne a connu un vif succès par le passé.

Cela servira à l'achat de matériel scolaire pour les élèves qui en auront besoin.

Il est proposé par madame Annie Chartrand et résolu à l'unanimité de tenir encore cette année la campagne de financement tel que présentée.

8. Consultations :

8.1 Date de l'assemblée générale des parents (22 septembre 2026)

Mme Hélène suggère que la prochaine assemblée générale des parents se tienne le 22 septembre 2026.

Propositions :

- Quand les parents patientent pour voir l'enseignante au premier bulletin, les membres du conseil circulent pour connaître les préoccupations.
- En septembre, lorsque Mme Hélène circule pendant les rencontres de parents, il est proposé que Mme Hélène fasse la promotion de l'engagement dans le conseil d'établissement.
- Publier sur la page Facebook qu'il y aura 2 postes à pourvoir l'an prochain.

9. Informations :

9.1 Aide à la classe et ressource de proximité

L'an prochain, il y aura 5 aides à la classe.

Le montant alloué à l'Annexe 49 a été utilisé pour l'ouverture d'une classe, donc il n'y aura plus de ressource de proximité l'an prochain.

10. Rapports (faits lorsque le temps le permet, 5 minutes par point)

10.1 Parole au représentant du comité de parents

Vanessa Tiemani a assisté aux rencontres du 6 mai et 3 juin. Le dossier de la modification sur le transport scolaire a été abordé. Une façon d'aller réduire le coût du transport, c'est de demander aux parents de faire un choix entre le SDG et le transport scolaire. Elle partage aussi que des mesures étaient intéressantes concernant le transport en berline.

Les enjeux de sécurité autour de l'école ont été abordés. Les citoyens n'ont pas le droit d'entrer sur le terrain durant les heures de cours. Les

éducatrices sont invitées à demander aux inconnus de quitter le terrain, autrement les patrouilleurs doivent être appelés.

10.2 Parole aux représentants des enseignants

Les enseignants d'éducation physique ont organisé de multiples activités en lien avec le sport. L'adhésion a été très bonne et la motivation était au rendez-vous.

Les élèves et les membres du personnel ont chaleureusement encouragé les membres de l'équipe Fontaine qui participe au Grand défi Pierre Lavoie. Ils se sont rassemblés pour offrir des paroles encourageantes à cette équipe sportive qui fait une levée de fonds pour l'école et le GDPL.

La disco a été un événement rassembleur apprécié de tous. La collaboration entre l'école et les parents membres du CÉ a grandement collaboré au succès de cet événement. C'est une formule à reproduire pour le futur.

Le 22 juin, tous les élèves pourront déguster une collation glacée au bar à sundae du Maître glacier. En après-midi aura lieu le spectacle de musique.

10.3 Parole à la représentante du service de garde

La semaine du service de garde fut un vif succès.

11. Questions et commentaires divers

Mme Andrée Sanel remercie tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication.

12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Amélie Gladu et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h40.

Chantal Gaumont
Présidente

Amélie Deshaies
Secrétaire

